



Association Scolaire Intercommunale de Cossonay - Penthalthaz

Au Conseil intercommunal
de l'Association Scolaire Intercommunale
de Cossonay – Penthalthaz

Préavis du Comité directeur - No. 3-2024

Demande de crédit pour l'acquisition de divers mobiliers scolaires pour le collège de Pré-aux-Moines à Cossonay

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Caractéristiques de la commande

Le Collège de Pré-aux-Moines possède du mobilier qui doit être remplacé d'ici la prochaine rentrée scolaire d'août 2025. Cela concerne :

- 561 tables individuelles d'élève
- 586 chaises d'élève
- 25 chaises d'instituteur
- 25 chaises de salle de musique
- 150 tabourets à piston
- 25 tables de travail réglables en hauteur

Une option de commande est également prévue en cas de besoins futurs, à savoir :

- 32 box à tiroirs pour les tables d'instituteur

C'est pourquoi, le Comité de Direction sollicite ce crédit d'investissement afin que la commande puisse être envoyée d'ici fin janvier 2025.

2. Procédure marchés publics

En regard des exigences de la législation sur les marchés publics, par le fait que le marché avait été estimé supérieur à CHF 350'000.00 HT, il a été organisé en été 2024 un appel d'offres en bonne et due forme en procédure ouverte au niveau international, ceci avec l'appui d'un expert en marchés publics, la société Vallat Partenaires SA.

Neuf entreprises ont déposé dans un premier temps une offre, majoritairement vaudoises et aucunes de l'étranger. Après une modification des quantités et la décision d'avoir une option de commande pour les box des tables d'instituteur, les offres sont rentrées modifiées et se sont situées entre CHF 195'015.— TTC et CHF 521'748.— TTC, hors option, et entre CHF 212'446.— TTC et 534'693.— TTC avec l'option.

Il est précisé que le transport, la pose et le montage du mobilier dans les locaux du collège sont inclus dans les prix précités.

Après une évaluation multicritère et l'appréciation du mobilier déposé en démonstration dans les locaux du collège, les membres du Comité d'évaluation, composé de responsables techniques, de représentants de la Direction de l'établissement scolaire et de représentants du Comité de Direction, ont décidé d'attribuer le marché à la société Interoffice-Duplimob à Givisiez dans le Canton de Fribourg. Elle s'est classée deuxième sur le critère du prix (pondération de 35%), mais de loin première sur tous les autres critères qualitatifs (pondération totale de 65%). L'offre la moins chère présentait du mobilier de médiocre qualité et n'a pas convaincu les futurs utilisateurs, en particulier en ce qui concerne les tables et chaises d'élève qui représentent près de 80% de la commande globale de mobilier.

3. Présentation du mobilier choisi après appel d'offres

Position 1 – Table d'élève monoplace :



- Plateau compact extrêmement robuste à l'abrasion avec coins de plateau arrondis, hauteur de base à 64 cm, longueur 75 cm et profondeur 65 cm, épaisseur de 25 mm
- Plateau réglable en hauteur sur 3 paliers différents
- Piètement métallique, 2 patins à feutre et 2 roulettes qui ne rayent pas le sol et protégées
- Crochet porte-sac à droite ou à gauche
- Pas de rayons de rangement
- Structure en métal
- La barre de renforcement ne doit pas être en position basse
- Couleur à choix standard

Position 2 – Chaise d'élève :



- Chaise pivotante ergonomique avec coque d'assise et dossier en polypropylène
- Avec crochet arrière pour poser facilement et de manière stable la chaise sur le plateau
- Poignée de prise en mains sur la partie haute du dossier
- Réglable libre par piston en hauteur de minimum 40 cm à maximum 65 cm
- Patins universels en caoutchouc pour sols durs, sans roulette
- Couleur à choix standard

Position 3 – Table d'instituteur :

ABANDONNÉ

Position 4 – Box à tiroirs pour la table de l'instituteur (option de commande) :



- Hauteur 55 cm, largeur 43 cm et profondeur 79 cm
- 4 tiroirs dont 1 pour rangements petites fournitures (gommes, crayons, ...)
- Accessoires de classement
- Serrure à clé
- En mélaminé très résistant à l'abrasion
- Piètement métallique, 4 roulettes dont deux de blocage
- Poignée à étrier chromée
- Couleur à choix standard

Position 5 – Chaise pour l'instituteur :



- Chaise pivotante avec grande coque d'assise et dossier en polypropylène et tissu / nylon résistant
- Avec accoudoirs démontables
- Réglage en hauteur par cartouche de gaz, de minimum 45 cm à maximum 65 cm
- Réglage ergonomique du dossier et de l'assise
- Roulettes avec blocage
- Couleur à choix standard

Position 6 – Chaise de salle de musique :



- Chaise avec coque d'assise et dossier en polypropylène
- Avec deux accoudoirs fixes et une tablette rabattable en polypropylène
- Assise entre 45 et 48 cm de hauteur
- Patins universels en caoutchouc pour sols durs
- Empilables avec diable adapté pour le transport de plusieurs chaises en même temps
- Couleur à choix standard

Position 7 – Tabouret à piston pour salles d'art visuel et sciences :



- Chaise avec assise en hêtre et repose-pied métallique
- Hauteur d'assise de 52,5 à 77 cm (*prévu pour des tables de hauteur de 110 cm*)
- Patins universels en caoutchouc pour sols durs
- Structure métallique
- Couleur à choix standard

Position 8 – Table de travail réglable en hauteur :



- Plateau compact extrêmement robuste à l'abrasion, longueur 160 cm et profondeur 80 cm, épaisseur 25 mm, avec coins de plateau arrondis
- Réglable électriquement en hauteur entre 65 et 128 cm
- Piètement métallique, patins à feutre, sans roulette
- Pas de rayons de rangement, ni de cache-câbles
- Structure en métal
- Couleur à choix standard

4. Montant du crédit

Le montant du crédit se décompose comme suit, fourniture et pose comprises :

Libellés	Montants
➤ Offre pour le mobilier de base (positions 1, 2, 5, 6, 7 et 8, montant arrondi)	230'000.—
➤ Option de commande pour les box de rangement des tables d'instituteur (arrondi)	10'000.—
➤ Réserve de commandes supplémentaires (env. 5%)	12'000.—
➤ Réserve d'inflation sur l'acquisition du mobilier (env. 2%)	5'000.—
➤ Bennes, évacuation du mobilier existant et taxes de décharge	20'000.—
➤ Honoraires du consultant en charge de l'appel d'offres	15'000.—
➤ TOTAL HT :	292'000.—
➤ TVA 8,1 %	23'652.—
TOTAL TTC :	315'652.—
TOTAL ARRONDI :	316'000.—
➤ <i>Fond</i>	

5. Financement

Nous vous proposons de financer cet investissement de la manière suivante:

Prélèvement de CHF 120'000 sur le fond de réserve : Fonds de renouvel. du mobilier, matériel et machines, compte 9281.01.

De financer le solde de cette dépense par un emprunt de CHF 196'000.- aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier.

TOTAL ARRONDI :	316'000.—
➤ <i>Fond de réserve</i>	-120'000.—
TOTAL investissement TTC :	196'000.—

6. Conclusions.

Le Comité de Direction, au vu de ce qui précède, vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

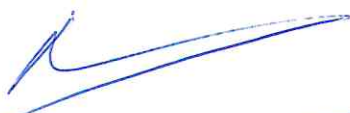
Le Conseil intercommunal de l'ASiCoPe

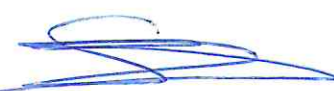
- vu le préavis Demande de crédit pour l'acquisition de divers mobiliers scolaires pour le collège de Pré-aux-Moines à Cossonay
- ouï le rapport de la Cogest,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 316'000.— TTC
2. d'autoriser le Comité de Direction à prélever le montant de CHF 120'000.- sur le compte intitulé Fonds de réserve, Fonds de renouvellement du mobilier, matériel et machines, compte 9281.01, pour le financement de cette demande.
3. De financer le solde de cette dépense par un emprunt de CHF 196'000.- aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier.
4. d'amortir cet investissement sur 10 ans

Au nom du Comité de Direction


Albert Emery
Président


Sophie Moncada
Secrétaire

Dossier traité par :

- Comité d'évaluation
- Comité de direction

